

PROCEDURES D'INSCRIPTION A SUIVRE A LA RENTREE 2022 (HORS FORMATION CONTINUE)

Etapes à suivre impérativement

↓ dans cet ordre ↓

	ETUDIANTS FRANÇAIS		ETUDIANTS ETRANGERS	
	Bacheliers en 2022	Etudiants en 2021/2022	Primo-arrivants en France et à l'ULCO	Etudiants en France en 2021/2022
1/ Contribution Vie Etudiante et de Campus	Acquittement (paiement ou exonération) de la CVEC (https://www.messervices.etudiant.gouv.fr) <u>ETAPE A EFFECTUER OBLIGATOIREMENT AVANT L'INSCRIPTION</u> (nécessité d'un compte bancaire pour le paiement en ligne)			
2/ Inscription à l'université	Sur le site internet de l'ULCO (www.univ-littoral.fr)		1/ Prendre RDV avec le service de médecine préventive de l'ULCO (santecampus@univ-littoral.fr) 2/ Prioritairement sur internet (www.univ-littoral.fr) mais possible en présentiel	Prioritairement sur internet (www.univ-littoral.fr) mais possible en présentiel
3/ Sécurité Sociale Etudiante	Non concernés (mais faire la mise à jour de votre carte vitale)		Inscription sur le site AMELI (etudiant-etranger.ameli.fr)	Non concernés (mais faire la mise à jour de votre carte vitale)
4/ Compte numérique ULCO	Activation du compte numérique ULCO (http://www.univ-littoral.fr/formation/numerique.htm)	Activation du compte numérique ULCO (sauf si vous étiez étudiant à l'ULCO en 21/22)	Activation du compte numérique ULCO (http://www.univ-littoral.fr/formation/numerique.htm)	Activation du compte numérique ULCO (sauf si vous étiez étudiant à l'ULCO en 21/22)
5/ Titre de séjour	Non concernés		Etud algériens	Autres nat.
			Toutes nationalités	
			Procédure uniquement en ligne, Un seul portail : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	